



Trilateral Business Forum

Déclaration commune

Paris

9-10 Novembre, 2021

Synthèse

Pour que l'Europe réussisse la double transformation de l'économie, nous devons renforcer nos politiques.

1. En favorisant une décarbonation compétitive de notre économie. La transformation massive ne peut réussir qu'avec des politiques climatiques et industrielles qui facilitent l'investissement dans de nouveaux produits et technologies. La mise en œuvre et le calendrier du paquet *Fit-for-55* doivent faire partie de cet effort.
2. En minimisant le risque de fuite de carbone grâce à des instruments appropriés, notamment le MACF, des quotas gratuits et des mesures de compensation. La compétitivité à l'exportation doit également être prise en compte.
3. En achevant le marché intérieur du gaz et soutenant le développement de la chaîne de valeur de l'hydrogène.
4. En adoptant une approche ambitieuse pour renforcer la compétitivité numérique de l'UE. Des initiatives telles que Gaia-X et l'IPCEI sur la technologie cloud, un cadre juridique solide pour l'IA et la promotion des compétences de fabrication et de conception dans les semi-conducteurs sont autant d'éléments clés à cet égard.
5. En concevant une réglementation financière qui tienne compte de la double transition. La finalisation du cadre de fonds propres pour les banques ne doit pas restreindre leur capacité de prêt. De même, la révision de Solvabilité II doit conforter le rôle de l'assurance dans le redressement et la transition. L'émergence de règles et réglementations ESG doit prendre en compte les besoins importants d'investissement de transition dans tous les secteurs.
6. En poursuivant les récentes initiatives en matière de politique commerciale et économique étrangère qui renforcent la capacité de l'UE à relever les défis liés à la souveraineté et à la résilience et qui ouvrent de nouvelles opportunités commerciales par le biais d'accords bilatéraux et multilatéraux d'autre part.

Grâce aux progrès de la vaccination, nos pays commencent à retrouver une vie presque normale. Les efforts considérables consentis collectivement par les gouvernements comme par les citoyens et les entreprises ont permis une forte reprise en Europe.

Cette situation demeure fragile. Nos économies restent sous la menace que de nouvelles tensions font peser aujourd'hui : hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, difficultés d'approvisionnement, ruptures de chaînes de valeur, mesures coercitives unilatérales, nouvelles formes de protectionnisme, pénurie de main d'œuvre qualifiée, montée des inégalités et risques sur la soutenabilité de notre modèle de protection social.

Ce dont il s'agit aujourd'hui, face à la révolution digitale et à l'exigence climatique, c'est de réussir la double transition. Seul un soutien puissant aux investissements, notamment en R&D, aux niveaux européen et national, nous permettra d'éviter de dépendre de technologies conçues, produites et dominées par d'autres. Nos entreprises sont pleinement engagées pour le succès de cette transition et elles assumeront toutes leurs responsabilités à cet égard.

Aussi, nous appelons nos gouvernements, les institutions européennes et la présidence française de l'UE à :

I. Dynamiser le socle industriel de l'Europe

➤ En développant une décarbonisation compétitive.

L'Union est responsable d'environ 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Sans engagement réel des grandes économies mondiales, les chances d'aboutir à un résultat tangible en termes de réduction des émissions seront limitées, exposant nos entreprises aux distorsions de concurrence et aux risques de fuite de carbone. La transition verte, nécessaire et ambitieuse, implique un processus de transformation massive du système industriel européen qui devrait être achevé en seulement neuf ans. Un effort plus important encore sera nécessaire pour l'objectif climatique 2050. Le cadre qui sera défini par le législateur européen devra assurer la sécurité juridique, favoriser la compétitivité, exploiter le potentiel d'innovation et soutenir le progrès technologique.

Une stratégie renforcée de politique industrielle doit être mise en place, comprenant des programmes spécifiques pour la reconversion industrielle des secteurs clés. Le calendrier de mise en œuvre de *Fit for 55* doit être compatible avec l'évolution des solutions technologiques et économiquement durables. Les coûts économiques et sociaux d'adaptation de tous les secteurs au nouveau paradigme vert seront extrêmement élevés. Des ressources supplémentaires, dans les budgets nationaux comme européens, sont donc nécessaires pour couvrir à la fois les investissements de décarbonation et pour soutenir la transition sociale. Un financement privé important est également indispensable. À cet égard, tout investissement dans les énergies décarbonées ainsi que dans les énergies bas-carbone doit être intégré dans la taxonomie. Des ressources financières appropriées, des mesures de protection contre les fuites de carbone, des progrès dans la tarification mondiale du carbone et la disponibilité de quantités suffisantes d'énergies renouvelables à des prix compétitifs constituent autant de conditions préalables essentielles à la transition.

Prévoir les instruments adaptés pour réduire les risques de fuites de carbone

Les nouvelles ambitions climatiques de l'UE doivent s'accompagner d'un cadre européen fort et efficace contre le risque de fuite de carbone. La diminution progressive des quotas gratuits proposée pour les secteurs couverts par le nouveau mécanisme d'ajustement aux frontières expose les entreprises à des risques de transferts plus élevés, limitant également leurs ressources financières pour

investir dans des technologies bas carbone. Les allocations gratuites ainsi que les compensations des coûts indirects devraient donc rester pleinement opérationnelles pour ces secteurs. Nous regrettons que la proposition n'inclue pas de mesures de soutien à l'exportation des secteurs couverts par l'instrument (*export rebate*), déterminant pour la compétitivité des entreprises européennes sur les marchés tiers.

Compléter le marché intérieur de l'énergie et mettre en œuvre un marché intégré du gaz

L'intégration du marché de l'énergie de l'UE devrait être complétée en référence au marché du gaz naturel – produit clé du processus de décarbonisation. La réalisation d'un marché du gaz intégré, liquide et interopérable, avec une révision du cadre existant, faciliterait une intégration rapide des gaz neutres en carbone dans le système énergétique mondial. En ligne avec notre déclaration commune de juin 2021 *Joint call for European energy and climate innovation leadership*, nous estimons que différentes solutions pourraient être efficaces pour obtenir un marché gazier européen unique. L'adoption du *Paquet gaz* en décembre prochain sera l'occasion de faire évoluer le dispositif du marché du gaz dans le bon sens.

Soutenir le déploiement une chaîne de valeur hydrogène et une électricité décarbonée

L'Union devrait se concentrer en parallèle sur le développement d'une économie européenne de l'hydrogène comme promis par la stratégie européenne de l'hydrogène. Le *Paquet gaz* fournira le cadre réglementaire requis, en particulier une infrastructure européenne, la normalisation et la certification du gaz neutre en carbone. Une plus forte intégration et la résilience d'ensemble du système européen passe aussi par une électrification décarbonée et compétitive de l'industrie.

➤ *Intensifier les efforts communs pour assurer un leadership numérique européen*

La crise sanitaire a montré que nous devons élever notre niveau d'ambition pour numériser toutes les dimensions de nos sociétés, renforcer l'écosystème numérique européen et, ainsi la souveraineté numérique de l'Europe. Le soutien à la R&I sera crucial pour développer les technologies numériques européennes et réduire la dépendance de l'UE.

Favoriser les compétences cloud de l'Europe et développer des règles harmonisées

Nous avons rejoint le projet européen Gaia-X dès le premier jour. Cette initiative européenne forte et unique pour renforcer la souveraineté numérique de l'Europe pose les bases d'un écosystème de données dont le besoin est urgent et fondé sur les valeurs européennes. Nous appelons nos gouvernements à poursuivre le soutien à ce projet. De nombreuses initiatives complémentaires visant à accroître la productivité industrielle par l'adoption et l'utilisation de nouvelles technologies et de moyens numériques devraient également être lancées, pour profiter de cet élan. Nous saluons le lancement de l'important projet d'intérêt européen commun (PIEC) Cloud qui devrait utilement compléter cet effort pour créer un continuum du cloud vers l'edge et permettre à l'Europe de disposer d'un marché européen du cloud compétitif avec des acteurs puissants basés dans l'UE. La future législation sur les données (Data Act) est également fondamentale puisque les données sont un atout stratégique pour les entreprises.

Garantir un cadre juridique favorable à l'innovation pour l'utilisation de l'IA en Europe

L'intelligence artificielle est l'une des technologies clés pour l'industrie. Seul un cadre juridique fluide et propice à l'innovation pour l'adoption et l'utilisation de l'IA par les entreprises européennes permettra de garantir l'innovation et la compétitivité de l'industrie européenne à long terme. Nous saluons la décision de la Commission dans son projet de règlement sur l'IA, présenté en avril 2021, d'adopter une approche fondée sur les risques pour traiter les systèmes d'IA à haut risque. Un plan

d'action sur l'utilisation industrielle de l'IA, de la robotique et d'autres technologies basées sur les données serait également approprié, en cohérence avec le rôle joué par les Digital Innovation Hubs

Promouvoir le *compétences de fabrication et de conception dans le domaine des semi-conducteurs*

Le projet important d'intérêt européen commun sur la microélectronique en cours de discussion devrait tenir compte de l'impact du premier PIEC sur la microélectronique et étendu au domaine des technologies de communication. Il revient aux institutions européennes et les gouvernements de veiller à ce que celui-ci, d'une part, renforce un écosystème microélectronique pour la souveraineté numérique durable de l'Europe afin de couvrir les besoins actuels comme les domaines de pointe et, d'autre part, qu'il crée les conditions de base pour la production 2 nm en Europe dans les décennies à venir. Nous saluons l'engagement de la Commission de publier une proposition législative pour 2022 afin de remédier à la pénurie actuelle de semi-conducteurs et renforcer leur développement technologique et la résilience de leur chaîne d'approvisionnement. Compte tenu de la demande toujours croissante de capacités de production industrielle dans le corridor technologique 12-40 nm et dans les technologies *More-than-Moore*, nous appelons nos gouvernements et la Commission à accorder la plus haute priorité au développement des compétences et de la production.

II. Faciliter l'investissement grâce à une réglementation financière adaptée

Nous appelons les institutions européennes à assurer l'offre de prêts bancaires aux entreprises. Les énormes besoins d'investissements privés liés à la double transition verte et numérique doivent être financés par le système bancaire et par les marchés des capitaux. Nous redoutons que la finalisation des exigences de fonds propres de Bâle 3 pour les banques ne conduise à des exigences de fonds propres nettement plus élevées. Cela limiterait sérieusement la capacité des banques européennes à fournir des prêts adéquats aux PME et aux grandes entreprises. Cela entraverait également sérieusement la couverture de change des entreprises non financières et le financement des infrastructures et de l'immobilier. Le rôle fondamental des banques dans le financement de la transition dépendra de leur capacité d'étendre les prêts à ces secteurs.

La capacité des marchés des capitaux à fournir des financements externes, en actions comme en obligations, pour les énormes besoins de financement de la transition doit être considérablement renforcée, à la fois par la mise en œuvre de l'Union des marchés des capitaux et notamment l'allègement des obstacles réglementaires à la relance de la titrisation et par une approche alignée de la finance durable. La mise en œuvre de l'UMC devrait également être alignée sur l'examen en cours de Solvabilité II, étant entendu que les assureurs européens sont d'importants investisseurs institutionnels. Alors que la Commission a publié son train de mesures de réexamen Solvabilité II le 22 septembre, nous notons qu'elle a fixé un objectif de réduction temporaire des charges de capital pour les assureurs européens ; cette réduction devrait être permanente, compte tenu de l'horizon de ces missions. La révision de Solvabilité II devrait conduire au renforcement du rôle moteur de l'assurance dans la reprise économique et dans la transition écologique.

Nous craignons que diverses pressions réglementaires ne conduisent à un rationnement prématuré des prêts et des investissements en actions aux secteurs en transition, lesquels qui ont un besoin urgent d'investissements transformateurs. La nouvelle stratégie sur la finance durable présentée par la Commission est ambitieuse. Elle devrait être mise en œuvre de manière proportionnée et progressive en maintenant une approche positive favorisant la transition des activités économiques vers la durabilité plutôt que de pénaliser les activités non encore durables. Au niveau mondial, il est essentiel de travailler à l'harmonisation des normes de *reporting* des investissements ESG ainsi qu'à la définition de taxonomies de la finance durable et de l'économie circulaire et à l'alignement des cadres de

divulgarion ESG, qui puisse assurer une mise en œuvre cohérente et garantir des conditions de concurrence équitables.

III-Renforcer la capacité des entreprises européennes face aux risques géopolitiques

Les entreprises européennes ne sauraient être les victimes collatérales ni des tensions géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ni du déplacement du centre de gravité mondial vers l'Indopacifique. Sans naïveté, l'Union européenne doit se mobiliser pour préserver ses intérêts stratégiques. Les tendances protectionnistes et les intérêts géopolitiques ont pesé sur l'accès des entreprises européennes aux marchés et sur leur activité commerciale. Avec la reprise économique post-Covid entravée par la hausse des prix des matières premières et les perturbations du transport maritime de marchandises, il paraît d'autant plus évident que l'Union européenne devra développer de nouveaux instruments pour assurer des conditions de concurrence équitable dans le commerce mondial. La pandémie a montré que l'Europe peut se retrouver dans une position vulnérable à la suite de ruptures dans la chaîne d'approvisionnement. Il est donc essentiel de renforcer l'empreinte européenne des activités industrielles sensibles et stratégiques, dès lors qu'elles ont un avenir compétitif.

Nous demandons à l'Union européenne:

- D'appliquer plus efficacement les règles du commerce international et les accords de partenariat économique entre l'Union et les pays tiers et protéger le marché intérieur contre la concurrence déloyale de tiers.
- Continuer à œuvrer pour contrer l'impact des effets négatifs des distorsions et des subventions illicites dans les pays tiers. À cet égard, nous saluons la récente proposition de règlement visant à remédier aux effets potentiels de distorsion de concurrence dans le marché unique du fait de subventions étrangères
- Plaider en faveur de l'élimination des irritants commerciaux (barrières tarifaires et non-tarifaires) avec les partenaires commerciaux du monde entier
- Progresser vers une architecture de résilience européenne. Un instrument européen anti-coercition qui couvre les sanctions extraterritoriales, un statut européen de blocage réformé et un comité de résilience constitueraient les premiers jalons pour renforcer la capacité de l'Europe à résister à la coercition économique
- Mettre en œuvre une stratégie européenne commune de sécurisation de ses approvisionnements, via des accords commerciaux conclus avec des partenaires étrangers (stocks communs, diversification, etc.) et adopter rapidement des outils permettant la réciprocité dans l'accès au marché, tels que l'International Instrument de passation des marchés (IPI).
- Intensifier les efforts pour revigorer le multilatéralisme et réformer, renforcer et développer davantage l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- S'engager pour une gestion commune des flux migratoires afin de permettre l'accès des travailleurs qualifiés en provenance de pays tiers et pour organiser l'admission de migrants qui bénéficient de mesures de protection internationales.

Pour répondre aux défis les plus urgents de l'Union et dans un paysage mondial en évolution rapide où la concurrence s'intensifie partout, il est plus crucial que jamais de veiller à ce que les règles budgétaires soient conçues pour soutenir la croissance et la compétitivité à long terme en Europe. Le débat sur la révision de la gouvernance économique récemment relancé par la Commission est le bienvenu. Nous entendons avec BusinessEurope y prendre toute notre part

Cette grande transformation nous concerne tous. Le premier atout de l'Europe, ce sont les hommes et les femmes et leur intelligence collective. Rien ne sera possible sans un effort en faveur de l'éducation, de la formation et des compétences. Rien ne sera possible sans un dialogue fort entre tous ceux qui, par leur travail, leur énergie et leur talent, contribuent au succès de l'Europe. Nos organisations et les entreprises qu'elles représentent, nous engageons à travailler ensemble pour le succès de l'Europe, c'est-à-dire le succès de nos pays.

Le BDI, la Confindustria et le MEDEF continueront à coopérer étroitement pour contribuer à la définition des mesures qui, au plan national et européen, renforce la reprise de nos économies et défend notre compétitivité dans la compétition mondiale.